



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE SAÔNE-ET-LOIRE

# Dossier de Presse

## RCEA – RN80 – Cortelin Droux

Mise en place par ripage d'un ouvrage d'art

(rétablissement de l'accès au Moulin de Droux)



*Photo : ripage d'un ouvrage de franchissement ferroviaire sous la LiNo – Dijon, 23 et 24 août 2010*

**10 au 13 juin 2016**

Contact presse DREAL BFC :

Patricia DROZ 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79 - [patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr](mailto:patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr)

Fabien GRANGE 03 45 83 22 75 – 06 29 62 38 15 - [fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr](mailto:fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr)

# Sommaire

1. L'opération Cortelin Droux
2. Les acteurs
3. Chiffres clés et matériels particuliers
4. La méthode de ripage

## Annexe :

- plan de déviation du 10 au 13 juin 2016

## Les co-financeurs de l'opération :



région **BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**



# 1. L'opération Cortelin Droux

Avec la mise en service du giratoire d'échange A6/RN80, l'opération Cortelin-Droux est aujourd'hui aboutie aux deux tiers.

Pour rappel, les travaux sur cette section de l'itinéraire RCEA Moulins-Chalon ont permis d'améliorer sensiblement les conditions de circulation au niveau des carrefours de la RD977 à Cortelin depuis 2014 et l'accès à l'A6 depuis ce début d'année.

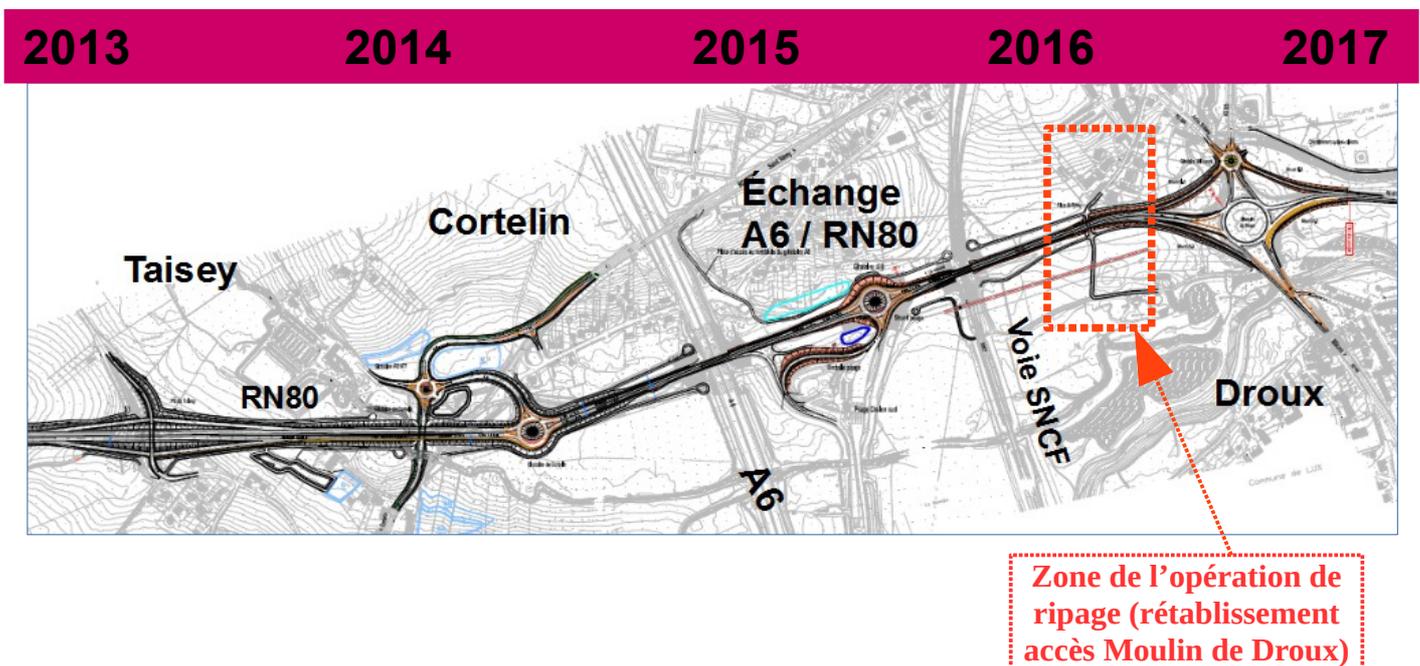
L'année de travaux restante sera consacrée à l'aménagement du carrefour de Droux. Il s'agira du dernier marché de travaux routier de cette opération Cortelin-Droux, débutée fin 2012. L'adjonction de 4 shunts au giratoire de Droux ajoutera de la capacité au carrefour et donnera de la fluidité à la circulation. Le carrefour de Droux avec ses trois giratoires constituera ainsi un système permettant de réguler la vitesse des usagers.

Ces travaux d'aménagement du carrefour s'accompagnent de la réalisation/réhabilitation d'ouvrages d'art qui supporteront les nouveaux aménagements. Ainsi, le groupement d'entreprise EiffageTP/TEGC depuis son site de Montchanin s'est vu confié, fin 2015, la construction du cadre béton permettant le passage inférieur du chemin du Moulin de Droux sous la RN80 et sa connexion avec Saint-Rémy au nord.

La construction de l'ouvrage est aujourd'hui achevée et celui-ci est prêt à être ripé sous la RN80, le week-end du 10 au 13 juin. La circulation sera alors déviée par l'itinéraire habituel connectant le giratoire de Droux à celui de Cortelin par la RD977 (Route de Buxy).

En parallèle, se poursuit la réhabilitation des deux ouvrages permettant le passage de la RD906 sur l'Orbize à l'entrée de Droux, pour une mise en service début septembre.

Synoptique de l'opération :



## 2. Les acteurs

### L'État :

**La Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bourgogne-Franche-Comté** assure la maîtrise d'ouvrage des travaux.

En savoir plus sur la DREAL : [www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr)

**La Direction interdépartementale des Routes Centre-est** est le gestionnaire de la RCEA RN80 et assure également la maîtrise d'œuvre de l'opération Cortelin – Droux.

En savoir plus sur la DIR-CE : [www.enroute.centre-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.enroute.centre-est.developpement-durable.gouv.fr)

### Les entreprises :

**Eiffage Génie Civil /TEGC** : génie civil et travaux d'entretien pour les ouvrages d'art et ouvrages complexes pour la coordination de l'opération de ripage.

En savoir plus sur Eiffage Génie Civil / TEGC : <http://www.tegc.fr/entreprise-organisation.php>

**BOUHET Georges TP** (assainissement et terrassement à Gueugnon) pour le terrassement.

En savoir plus sur BOUHET Georges TP : <http://www.bouhet-gueugnon.fr/>

**Eiffage Route** pour les chaussées

En savoir plus sur Eiffage Route : <http://www.eiffagetravauxpublics.com/route>

**Multilift Transportsysteme Deutschland** pour le ripage de l'ouvrage par la méthode FLUIDT©

En savoir plus sur Multilift TD : <http://multilift.de/hp1/.htm>

## 3. Les chiffres clés et matériels particuliers

Un ouvrage (passage inférieur) d'un gabarit de 4,70m de hauteur équipé de ses gardes-corps qui a été construit au sud de la RN (côté Moulin de Droux).

Poids de l'ouvrage : 550 tonnes

Nombre de personnes assurant l'opération de ripage : 20 à 22 personnes

Durée de l'opération : 6h dont 1h de ripage

Vitesse de progression : 1m/mn

Distance à parcourir : 30,5m

Volume de terrassements : 4000m<sup>3</sup>

Matériels particuliers :

- 1 grue mobile de 80 tonnes
- 1 manitou (engin de levage) de 16 mètres
- 1 chargeuse de 3,5 m<sup>3</sup>
- 3 pelles de 30 tonnes
- 1 bull
- 4 camions 6x4 ou 8x4
- 3 compacteurs

- 1 finisher pour les travaux d'enrobés
- 3 à 5 semis pour les travaux d'enrobés

Ripage (le ripage du pont cadre sera réalisé à l'aide du système FLUIDT©, qui s'apparente à un déplacement sur coussin d'air) :

- 1 centrale hydraulique permettant le levage, la descente et la poussée
- 4 « mains » de levage Aerton de 20 tonnes
- 4 racks d'azote (200 bars, 120 m<sup>3</sup> unitaires)



*Construction du passage inférieur Moulin de Droux qui sera ripé sous la RN80*

## 4. La méthode de ripage

La route nationale sera dans un premier temps excavée et terrassée pour libérer l'emplacement définitif de l'ouvrage. Les rails de ripage et les vérins de poussée seront ensuite mis en place et le déplacement du cadre par ripage effectué. Enfin, remblais et chaussées seront reconstitués pour rétablir la RN80, ce qui clôturera l'opération.

Ce procédé permet de construire puis de mettre en place un ouvrage en minimisant la perturbation de trafic, ici réduite à un week-end.

La durée de l'opération de ripage en elle-même (progression de l'ouvrage sur rails) est estimée à 6 heures (2 heures pour la pose des rails, 1 heure pour le ripage et 3 heures de démontage).

### Cinématique d'une opération de ripage par méthode FLUIDT© (crédits - Multilift Transportsysteme Deutschland) :

#### 1. Livraison et déchargement des équipements FLUIDT©



#### 2. Mise en place des rails de ripage sous l'ouvrage



**3. Mise en place de la centrale hydraulique et branchements hydrauliques des modules**



**4. Terrassement et mise en place d'un lit de sable**



**5. Mise en place du chemin de ripage (rails) après terrassement**



## 6. Ripage



## 7. Ouvrage en place

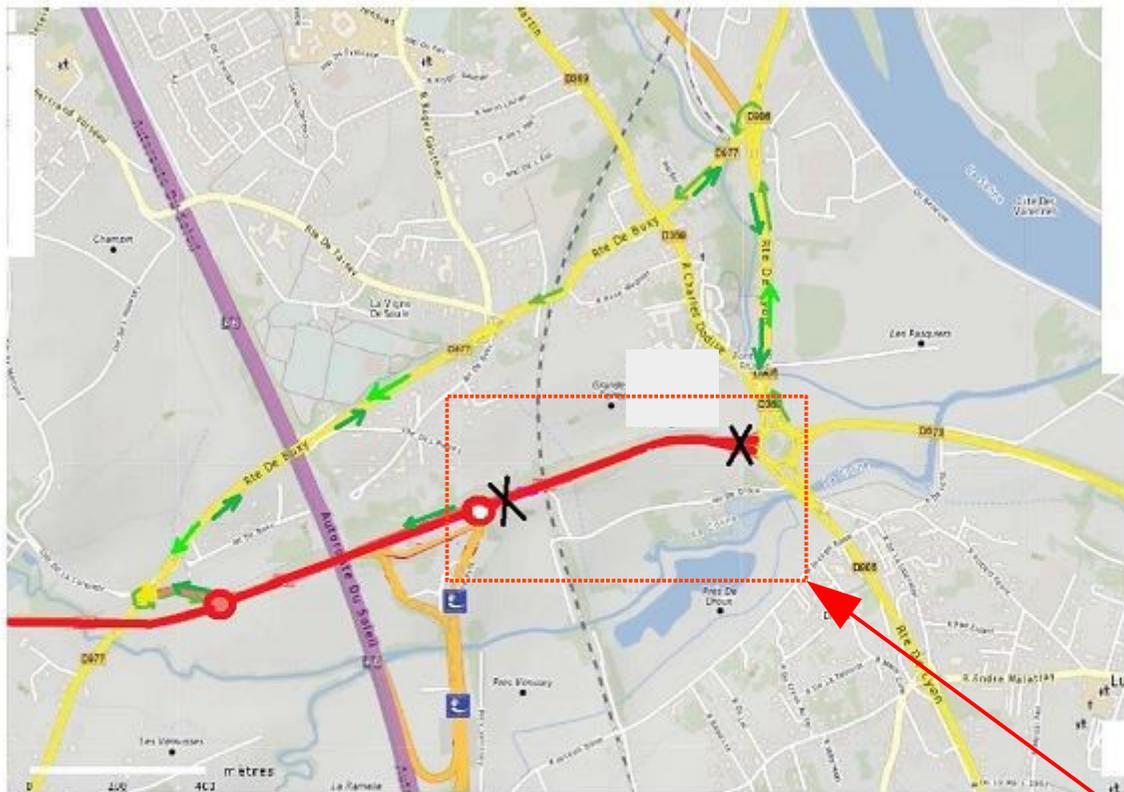


## 8. Retrait des équipements FLUIDT© après ripage



## 9. Mise en place des remblais





**Schéma de déviation** mis en place par la Direction interdépartementale des Routes Centre-Est, du vendredi 10 juin 21h au lundi 13 juin 2016 à 6h.

Plus de renseignements :  
DIR-CE – chef de district  
Julien SENAILLET – 03 85 21 29 55  
[Julien.senaillet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Julien.senaillet@developpement-durable.gouv.fr)

Contact médias, le 11 juin : Fabien GRANGE  
DREAL BFC – 06 29 62 38 15

→ Déviation

